

Association pour une Solidarité Syndicale de l'École Polytechnique (ASSEP)

*Procès-verbal de l'assemblée générale du jeudi 23 avril 2015 s'étant tenu
le au local M-2004.*

Ordre du jour

0. Ouverture
1. Présidium
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès verbal de l'assemblée générale précédente
4. Adoption du bilan financier
5. Adoption des prévisions budgétaires
6. Point d'information : Campagne de ré-accréditation
7. Point d'information : Post-docs, impôts et assurance
8. Point d'information : Accessibilité au fond de pension
9. Décision : Élection du directeur général de Polytechnique
10. Décision : Statuts et règlements, coordination et comités de négos
11. Élections
 - a. Responsable à la trésorerie et au secrétariat
 - b. Responsable aux relations de travail (Chargé-e-s de cours)
 - c. Responsable aux affaires internes
 - d. Comité de syndics
 - e. Postes vacants
12. Varia
13. Levée

0. Ouverture

L'ouverture de l'assemblée générale est constatée à 12h12. Le quorum est atteint.

1. Présidium

- Il est proposé de prendre Thioro Gueye comme président et Simon de Montigny comme secrétaire.
- Proposé par l'exécutif.
- Appuyé par X.
- Accepté à l'unanimité.

2. Adoption de l'ordre du jour

- L'ordre du jour est présenté.
- Proposé par l'exécutif.
- Appuyé par X.
- Accepté.

3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée

Simon de Montigny fait une présentation sommaire du procès-verbal de l'assemblée du 4 mars 2015. Il n'y a pas eu de vote d'adoption, car le PV n'a pas été lu d'avance par quelqu'un qui /tait présent le 4 mars 2015.

4. Adoption du bilan financier

Simon de Montigny présente le bilan financier.

- Proposé par l'exécutif
- Appuyé par X.
- Adopté à l'unanimité.

5. Adoption des prévisions budgétaires

Simon de Montigny explique les prévisions budgétaires, et Thioro Gueye apporte des points d'information sur les différents postes budgétaires.

- L'exécutif propose les prévisions budgétaires.
- Appuyé par X.
- Adopté à l'unanimité.

6. Point d'information : campagne de ré-accréditation

Sébastien Paquette fait une présentation sur la campagne de ré-accréditation, il explique que l'accréditation est protégée un an et qu'il est temps de lancer les négociations.

7. Point d'information : Post-docs, impôts et assurances

Mathieu Lavallée fait une présentation sur les postdocs. Il mentionne qu'il n'a pas eu le temps de s'informer sur les assurances pour postdocs. Il est proposé de tenir rapidement rapidement une AG pour les postdocs à ce sujet, ainsi qu'au sujet des impôts.

- Proposé par X.
- Appuyé par Y.
- Appuyé à majorité

8. Point d'information : Accessibilité au fonds de pension

Sébastien Paquette fait une présentation sur les fonds de pension; il informe l'assemblée au sujet du Regroupement des associations et syndicats de l'École Polytechnique (RASEP), où il y a des discussions sur le passage d'un régime de prestation déterminé à un régime de cotisation déterminée.

9. Décision : Élection du directeur général de Polytechnique

Mathieu Lavallée fait une présentation sur l'élection du directeur général de Polytechnique.

X propose de s'abstenir d'appuyer un candidat stratégiquement en vue des négociations à venir.

- Appuyé par Y.
- Adopté à l'unanimité.

10. Décision : Statuts et règlements, coordination et comités de négos

Sébastien Paquette mentionne la nécessité de modifier les statuts et règlements sur le rôle de coordonnateur de la section locale qui est contradictoire.

X propose que le responsable de coordination ne participe d'office qu'au comité de négo de l'unité dont il fait partie, et qu'il puisse participer aux autres comités s'il le désire.

- Appuyé par Y.
- Adopté à l'unanimité.

L'exécutif propose d'ajouter une adoption nécessaire de l'état des résultats et du bilan à chaque cycle pair/impair.

- Appuyé par Z.
- Adopté à l'unanimité.

11. Élections

Trésorier secrétaire

- Simon de Montigny se présente à nouveau.
- Ce dernier est élu à l'unanimité.

Responsable relations de travail chargé de cours

- X propose que Mathieu Lavallée se présente à nouveau.
- Ce dernier se présente et est élu à l'unanimité.
- Élu à l'unanimité.

Responsable aux affaires internes

- Personne ne se présente. Le poste reste vacant.

Comité de syndic

- Mathilde Peyrega et Richard Lacroix se présentent.
- Tous deux sont élus à l'unanimité.

Autres postes vacants à la suite de l'assemblée précédente

- Richard Lacroix se présente pour le comité de négociation des chargés de cours.
- Ce dernier est é
- lu à l'unanimité.

12. Varia

Suite à une question sur la distinction chargé de cours et TP (auxiliaires), Thioro et le comité rappelle certaines raisons pratiques et historiques de cette division.

Le comité fait un rappel sur le lancement des négociations des chargés de cours et Évelyne Picard rappelle des points d'information. Thioro fera des vérifications avec l'AFPC pour la marche à suivre.

13. Levée d'assemblée

L'assemblée est levée à 13h45.